

Après cette réalisation, l'architecte va concevoir la maison d'André Bloc à Antibes (1959), classée monument historique en 1989, puis l'église Sainte-Bernadette de Nevers (1963) où il applique ses principes sur la « fonction oblique ».

L'histoire de Claude Parent avec Fontenay-aux-Roses se poursuivra au cours de la décennie suivante. En 1974, il sera chargé (avec André Rémondet) de la construction de l'immeuble de la Sécurité Sociale dans le quartier de la Mouzaïa (75019). Il fera appel à l'artiste fontenaisienne Catherine Val pour décorer la façade. Cette collaboration se répétera quelques mois plus tard pour le CES d'Ancemont (Meuse).

Claude Parent est décédé le 27 février dernier.

L'Archive de la Quinzaine n°307

Du lundi 28 mars au samedi 9 avril 2016:

***Projet d'un lavoir, abreuvoir-fontaine
(1897)***

Les Archives municipales vous accueillent
le mardi de 13h30 à 18h00/ le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 /
le jeudi de 9h30 à 12h30/ le vendredi de 9h30 à 12h30 ou sur rendez-vous.
documentation@fontenay-aux-roses.fr

Archives municipales : 75 rue Boucicaud ou 10 rue Jean Jaurès
92260 Fontenay-aux-Roses Tel. 01 41 13 21 12

<http://www.fontenay-aux-roses.fr/decouvrir-la-ville/histoire-et-patrimoine/>

L'Archive de la Quinzaine¹ n°306

Du lundi 14 mars au samedi 26 mars 2016

***La maison Neyret
(1956)***

Le 21 mars 1956, Georges Neyret dépose une demande de permis pour faire construire une maison sur un terrain en pente de l'avenue Raymond Croland.

L'architecte sollicité est Claude Parent (1923-2016). Formé par Noël Lemaesquier aux Beaux Arts de Toulouse, il a aussi fréquenté différents ateliers (dont ceux de Le Corbusier et de Jean Trouvelot).

La demande concerne un bâtiment en béton armé s'élevant sur 2 niveaux coté rue et 3 niveaux coté jardin. L'une des caractéristiques extérieures du projet est constituée par les séries de fenêtres en bandeau qui, coté jardin, assurent une grande luminosité à l'ensemble (série G non coté) :

¹ Tous les quinze jours, les Archives municipales proposent un document original concernant l'histoire de Fontenay accompagné d'un petit texte de présentation. L'ensemble forme *L'Archive de la Quinzaine*.

P. C. N° 5.

N° 307

Incidents divers de procédure

Département :

Commune :

PERMIS DE CONSTRUIRE

Construction de : pavillon

à exécuter à : F. A. P.
rue, lieu dit : (1) Ray. Crotaim.
lot 11

Demande déposée en Mairie le 21/3/56
par M. (2) Georges Neyret
2, R. de l'Amiral
Roussin XV

architecte
Claude Parent
45 B.° Sucher
Paris 16

Pièces complémentaires réclamées le
et déposées en Mairie le

Récépissé complété le :

Dossier transmis au Bureau Municipal d'Hygiène, le

Dossier reçu en retour, le :

Dossier transmis aux Services Départementaux du Ministère du Logement et de la Reconstruction ou pour le Département de la Seine à M. le Préfet de la Seine (Direction des services d'Architecture et d'Urbanisme. Bureau d'aménagement de la banlieue).

le 22/3/56

Dossier reçu en retour, le :

Permis de construire : accordé, refusé (1) le :

16/6/56

Déclaration d'achèvement des Travaux déposée en Mairie, le :

Certificat de conformité accordé, refusé (1) le :

Prins a la
com

Mairies n° 354. - PARIS, Imprimerie Administrative Centrale, 8, rue de Furstenberg. (imp 216)

- 1) Rayer la mention inutile.
- 2) Nom, prénoms et adresse du bénéficiaire des travaux; s'il s'agit d'une société, préciser la raison sociale et le siège social et indiquer les noms, prénoms et adresse du mandataire.
- 3) Rayer cette mention si les travaux n'ont pas été conduits par un architecte.